



Département de la DORDOGNE  
Commune de SAINT-CRÉPIN-ET-CARLUSET  
PROJET DE RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX  
DANS LE CADRE DE LA LOI 3DS

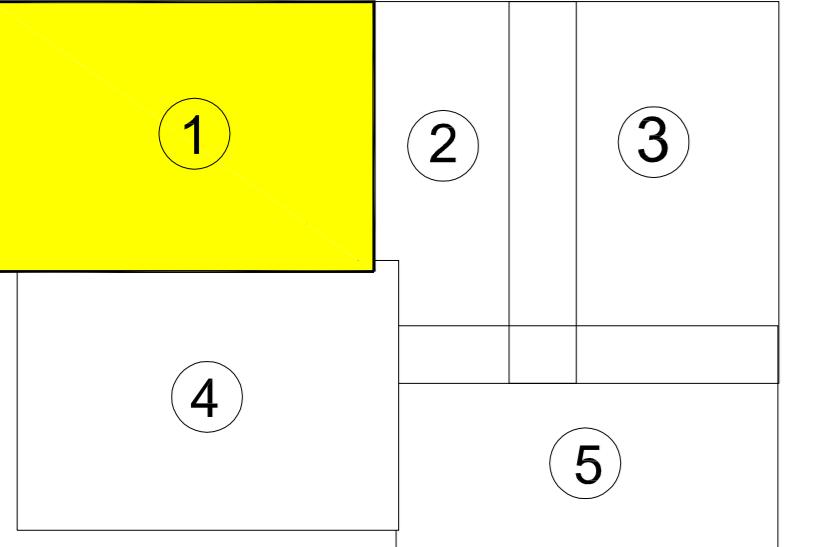
Échelle d'origine : 1/2500

Planimétrie : RG3D CC45  
Dessiné par M. Fabien AUSSEL  
Ref : SA-24-098

LÉGENDE :

- Limites de Communes
- Représentation du parcellaire cadastral
- Routes Départementales
- Voies Communales
- Voies Communautaires
- Chemins goudronnés
- Chemins carrossables (empierrés, enherbés,...)
- Chemins en impasse
- Tronçons
- Chemins non praticable
- Sentiers (pédestres)
- Chemins mal cadastrés
- Chemins à cadastrer ou à régulariser

Planche n°1/5



E	03/12/2025	Q. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 16/09/2025
D	05/09/2025	Q. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 27/06/2025
C	23/06/2025	Q. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 19/05/2025
B	15/04/2025	Q. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 14/04/2025
A	21/10/2024	Q. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Création du plan
Indice	Date	Dessiné par :	Vérifié par :	Observations

**AGEFAUR**  
44 Rue des Cordonniers - ZA de SARTILLAC/ANDEA  
L'entière responsabilité de ce document appartient à AGEFAUR  
GÉOMÈTRE-EXPERT CONSEIL EN GÉOMÉTRIE • REPRODUCTION INTERDITE

